

Réf: Dossier N° 082522

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « BENIE ET KARA IMMOBILIER » en abrégé « BK IMMOBILIER »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE 7 ème TRANCHE, Lot 2616, Ilot 222

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/01/2022 , et enregistrés au CEPICI le 11/01/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BENIE ET KARA IMMOBILIER » en abrégé « BK IMMOBILIER »

Objet : Lotissement, aménagement foncier, réalisation de programme immobilier, achat et vente de terrain, achat et vente de logement, bâtiment et travaux publics, location d'engins, divers et pour la réalisation de l'objet social, l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles, l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux, la prise en location gérance de tous fonds de commerce, la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE 7 ème TRANCHE, Lot 2616, Ilot 222

Dirigeant(s) : M BENIE TIEMELE ALBAN (GÉRANT), M KARAMOKO ABOUBACAR SIDIKI (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-00868 du 24/02/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°07658/GTCA/RC/2022 du 24/02/2022

